



LE SITE

Centre Bouëssé - La Garenne
7 route de Nantes
49 610 MURS-ÉRIGNÉ

Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement (uniquement votre point de vente Vacances Pour Tous).



Situation géographique :

Situé à 10 min d'Angers et au sud de son agglomération, la commune de Mûrs-Érigné offre un cadre idéal mêlant les avantages de la ville et de la campagne. Localisé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouëssé - La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'une infrastructure sportive et d'hébergement.

Effectif du groupe :

 27 participants

Capacité maximale du Gîte :

 33 places

Cadre de vie :

Hébergement au Gîte - La Garenne (manoir du XVI^e siècle entièrement restauré), certifié Ecolabel européen, en chambres de 2 à 6 lits au premier et deuxième étage avec chacune salle d'eau et wc privatif. Salle à manger aménagée dans la véranda ouverte sur le parc, salon avec cheminée et équipement audiovisuel, cuisine équipée. Grand parc boisé et clos. Barnum avec mobilier extérieur dans le parc.



Dans des domaines d'intervention aussi divers que le sport, les activités culturelles et environnementales, nous mettons en œuvre notre projet éducatif à travers des actions qui s'adressent à tous les publics, de la petite enfance aux plus âgés. Quel que soit le domaine, l'activité ne peut être une fin en soi, mais un support à un projet d'éducation, de socialisation, d'éveil et de découverte... Nos actions visent à ce que chacun s'épanouisse et trouve sa place dans la société, tout en reconnaissant à tous la volonté et la capacité de progresser et se développer.

LES ACTIVITÉS

Laisse libre cours à tes dons artistiques pour fabriquer de tes propres mains de jolies créations inspirées ou sorties tout droit de ton imagination !

COUTURE

Viens donner vie à tes envies en fabriquant de petits objets (exemple : pochon, petite trousse, badges...).



CUSTOMISATION

Apporte sur le séjour un vêtement que tu remettras au goût du jour en le personnalisant et si tu le souhaites, défile avec devant tes camarades lors du défilé de fin de séjour.



ATELIER BIJOUX

Donne naissance à tes propres créations originales.



AUTRES ACTIVITÉS POSSIBLES : en cas de chaleur ou à la demande des jeunes, une **baignade** en piscine ou en lac pourra être proposée. Les jeunes et l'équipe organiseront ensemble le planning d'activités, en particulier les **grands jeux de plein air**, les **activités sportives et manuelles**, les **veillées**.

ACCUEIL EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Aucun transport n'est proposé pour ce séjour. Le jeune doit être déposé directement sur le centre.

Accueil estimé en milieu de matinée le samedi matin, départ estimé en fin d'après-midi le vendredi. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

Sur l'A87, sortie N°23 direction "Mûrs-Érigné Aubance". Au rond-point, prendre direction "Mûrs-Érigné / les Ponts de Cé". Au feu, prendre à gauche direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire", puis prendre la 2ème route sur la droite (environ 200m après le feu).



L'ALIMENTATION

Les repas seront élaborés sur place par nos équipes d'animation. Les jeunes seront susceptibles de participer à cette mission, afin que ce moment puisse être convivial et éducatif. Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.



Allergies et régimes alimentaires : **Informez votre point de vente AU MOMENT DE l'inscription en cas de PAI d'allergie, ou de régime particulier** et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les prescriptions alimentaires liées à la pathologie du jeune. Si la sécurité physique de l'enfant ne peut être garantie, nous nous réservons le droit d'éconduire son inscription.

Respect des convictions, idéaux philosophiques et religieux : dans la mesure du possible, une offre de repas alternatifs sera proposée. Par contre notre cuisine n'a pas vocation à servir des repas liés à des prescriptions religieuses (halal ou casher).

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant afin de passer les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser l'autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel. Vous devez également respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. L'équipe est composée d'un.e directeur.trice et d'un.e animateur.trice pour 8 à 10 jeunes en moyenne.

LE QUOTIDIEN

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement du lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté du lieu de vie.

AVOIR DES NOUVELLES DES ENFANTS :

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour grâce à un blog (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Il est possible que des nouvelles ou des photos ne soient postées sur le blog que tous les deux jours, la priorité étant donnée à l'encadrement des jeunes lors des animations.

Adresse du site : <https://www.ondonnedesnouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour.



Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.

⚠ ATTENTION !

Si le comportement de l'enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENOVI** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise.

Réduisez les quantités qui sont prévues pour un séjour de 2 semaines.

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées au nom complet de l'enfant. Nous ne pourrons pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.

PRÉVOIR

- 1 duvet (**couette non fournie**), oreiller + taie + draps fournis
- paquets de mouchoirs jetables
- chaussons
- 1 maillot de bain (pas de short de bain)
- 1 bonnet de bain
- 1 serviette de bain
- 1 tenue à customiser (sans valeur, et qui ne craint rien)

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qui les accompagne dans leur sommeil !

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant. **Au-delà de cet âge**, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, aucun contrôle ne sera alors effectué.

L'argent de poche : Une somme de **10 €** est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Elle peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez-nous le faire savoir **dès l'inscription** pour préparer au mieux la venue de l'enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la C.M.U., n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE :

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances.

Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation régulera son utilisation sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

LES OBJETS DE VALEUR :

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT :

AVANT LE DÉPART (par voie dématérialisée)

- La Fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- L'Autorisation pour le droit à l'image
- Une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de droits à la Sécurité Sociale ou CMU

LE JOUR DU DÉPART :

- Dans la valise : la Fiche trousseau (utilisez le trousseau type qui vous a été remis, et reportez-vous à la rubrique « Trousseau » de cette fiche pour les spécificités de ce séjour)

Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.

BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !